

PROVINCE DE QUÉBEC38^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 28 NOVEMBRE 2007

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 28 novembre 2007

Aujourd'hui, à quatorze heures quatre minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant:

n^o 29 Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.